## Waudru, première habitante de Mons

Alors que son mari se retire dans l'abbaye d'Haumont qu'il vient de fonder, Waudru bâtit vers l'an 650 un *oratoire* c'est-à-dire un lieu consacré à la prière. Elle choisit un endroit à haute altitude, le Mons Castrilocus, à l'abri du vent et des inondations, et proche d'une source d'eau, la Seuwe. Ce lieu deviendra des siècles plus tard le centre de la Ville de Mons. Waudru va rapidement être rejointe par d'autres femmes nobles et ensemble, elles vont former une communauté religieuse de chanoinesses. Il semble que cette communauté se dote d'une règle religieuse de conduite, suivant le dogme instauré par saint Benoît quelques cent ans plus tôt. En effet, saint Benoît, avait créé en 529 le mouvement du monachisme et la règle bénédictine qui se résume en trois mots : prier, jeûner, travailler. Cela illustre la nouvelle tendance de la société mérovingienne à rechercher l'isolement du siècle en suivant des dogmes stricts pour régir le quotidien. A la mort de leur fondatrice, en 688, les chanoinesses continuent de suivre les préceptes de leur fondatrice et d'augmenter en nombre. Au milieu du XIIème siècle, cette communauté *se sécularise*, c'est-à-dire se désengage de la communauté religieuse pour « rentrer dans le siècle » et donne naissance à un chapitre noble féminin. Ce chapitre est à l'origine de la construction de la Collégiale Sainte-Waudru qui débute à la moitié du XVème siècle. Au sein du chapitre, ces femmes nobles reçoivent une *prébende* annuelle, c'est-à-dire une part de biens prélevée sur les revenus d'une Eglise Celle-ci est attribuée à la chanoinesse pour sa subsistance. Sécularisées, elles ne doivent pas prononcer les trois célèbres vœux : pauvreté, chasteté et obéissance. Certaines entrent au chapitre alors qu'elles ne sont encore que des enfants. Elles sont alors éduquées par la communauté. A vingt-cinq ans, elles ont le droit de quitter l'institution et de fonder une famille en gardant leur titre mais en cédant leur prébende. A leur mort, elles peuvent être inhumées dans la Collégiale. Plus tard, la Révolution française met fin au chapitre en 1793.

## Sainte Waudru après Waudru

Après sa mort, les reliques de Waudru vont faire l'objet d'un culte. Waudru est canonisée au XIème siècle. Ses reliques sont conservées dans la Collégiale qui a pris son nom. A travers diverses époques, de nombreuses processions sont organisées en l'honneur de la Patronne de Mons. La Procession du Car d'Or, encore organisée chaque année, trouverait en grande partie son origine dans l'épidémie de peste qui dévaste nos régions entre 1348-1349 au cours de laquelle l'intervention de sainte Waudru aurait été sollicitée. La procession de l'époque est bien plus longue que celle que nous connaissons aujourd'hui. Le Car d'Or en tête de la procession précède les chanoinesses, l'autorité communale, les nombreuses confréries et corporations de la Ville. Au début du XIVe siècle, la « Confrérie de Dieu et Monseigneur saint Georges » représente le miracle de son Patron : le combat légendaire de saint Georges contre un dragon évoquant la victoire du Bien sur le Mal. Naît la tradition de la Ducasse de Mons ou « Doudou ». Actuellement, le combat de saint Georges contre le dragon est organisé hors de la procession, après la descente des reliques de sainte Waudru dans la collégiale qui porte son nom.

**Chapelle de la Collégiale Sainte-Waudru, retable sur le mariage de Waudru et Madelgaire**

## Waudru = les reliques ?

Des reliques qui sont attribuées à Waudru sont conservées dans cette Collégiale. Mais les ossements conservés dans le Trésor de la collégiale appartiennent-t-ils à la femme connue comme sainte Waudru ? Divers actes écrits de la main des Evêques de Tournai témoignent que les ossements présents dans les reliquaires sont restés les mêmes lors des nombreuses translations qu'ont subies les reliques. Les ossements, après une analyse au Carbone 14, peuvent être reliés à une période du VIIème siècle. Différents récits témoignent que Waudru aurait bien vécu durant cette période. En outre, au renfort d'une ancienne chronique écrite au VIIIème siècle, il est possible de la relier à une famille d'aristocrates. Mais il faut préciser que ce récit est basé sur des témoignages recueillis dans sa ville, autrement dit Mons, auprès de citoyens ayant vécu au VIIIème siècle. En outre, ce récit est anonyme, ce qui fragilise le statut de cette source indirecte et non contemporaine. Il y a près de 1400 ans, une aristocrate franque vient s'installer sur la colline qui deviendra le centre de Mons. Ce qui est incontestable, c'est que son souvenir n'a cessé de l'habiter.